

FICHE TECHNIQUE COMMENT PRENDRE UNE PHOTO DE LAISSE DE CRUE

Coordonnées de la personne qui a pris la photo

NOM Prénom

Adresse

Commune

Tél/mail

Indications que doit comporter la photo

Nombre de photos et nom du fichier photo

Date et heure

Commune

Lieu/ Géolocalisation (lieu-dit, quartier, rue, coordonnées GPS ou localisation sur plan)

Cour d'eau

Comment prendre les photos

Si possible 2 photos :

- **photographie de l'environnement** : vue d'ensemble du site

Faire une photo de l'environnement permettant de localiser le site

- **photographie de la laisse de crue** : vue rapprochée permettant d'en identifier la nature et le positionnement

Faire une photo de la laisse de crue (en utilisant un mètre ou un objet qui matérialise l'échelle) afin de mieux identifier la hauteur d'eau atteinte

Eviter : de faire figurer sur les photos les personnes reconnaissables, biens privés, adresse...) - nécessité de floutage.

Diffusion de la photo

Autorisation d'utiliser et de publier les photos obtenues (à cocher)

Exemple de photos exploitables



Fiche et photos à envoyer à ddt-photos-crues@indre-et-loire.gouv.fr